RAPPORT ANNUEL
SUR LA SANTE, LA SECURITE
ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

ANNEE 2016

SYNTHÈSE DES DONNÉES DES COLLECTIVITÉS DU LOIRET
QUI ONT UN CT PROPRE

SOMMAIRE

I. Identification des collectivités prises en compte

II. Organisation Générale en matière d'hygiène et de sécurité

III. Typologie des accidents survenus au cours de l'année

IV. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année étudiée

V. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus au cours de l'année

VI. Analyse statistique des accidents de trajet survenus au cours de l'année

VII. Données par strates d'effectifs

VIII. Collectivités prises en compte dans cette synthése

I. Identification des collectivités prises en compte

I.1. Collectivités prises en compte

	Nbre total de collectivités sur le Loiret	Nbre de collectivités prises en compte dans le rapport	% participation
Collectivités ayant leur propre CT dans le Loiret	47	38	80,9%

dont 0 collectivité qui a déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 38 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

I.1. Effectifs pris en compte

Effectif total

	Effectif CNRACL (agents titulaires)	Effectif IRCANTEC + Régime général (agents non titulaires)	Effectif total
Hommes	3629	949	4578
Femmes	5040	1875	6915

soit un effectif total de : 11493

Nombre total d'heures payées pour l'année étudiée : 18 090 572,88

II. Organisation générale en matière d'hygiène et de sécurité

II.1. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Nombre de collectivités ayant un CHSCT : 38

Nombre du CHSCT de réunions annuelles en moyenne : 2,605

Nombre de collectivités ayant formé les membres du CHSCT : 34

Nombre de CHSCT dont les membres effectuent des enquêtes d'AT/MP : 16

Nombre d'exercices du droit de retrait : 4

Nombre de collectivités ayant réalisé un programme annuel de prévention : 19

II.2. Assistant / Conseiller de prévention (ACMO)

Nombre de collectivités ayant désigné un ou des assistants/ conseillers : 34

Nombre d'assistants ou de conseillers nommés : 73

II.3. Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Nombre de collectivités ayant désigné un ACFI : 27

Nombre de collectivités l'ayant désigné en interne : 2

Nombre de collectivités ayant conventionné avec le CDG45 : 25

II.4. Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Nombre de collectivités ayant réalisé le document unique : 33

Nombre de collectivités ayant mis à jour leur document unique durant l'année étudiée : 22

II.5. Service de Médecine Préventive (SMP)

Nombre de collectivités adhérant à un SMP : 35

Nombre de collectivités dont le SMP réalise un rapport d'activités : 18

II.6. Autres documents hygiène et sécurité

Nombre de collectivités ayant mis en place des registres de santé sécurité : 30

Nombre de collectivités réalisant des plans de prévention lors d'interventions d'entreprises extérieures : 18

II.7. Dépenses liées à la santé et la sécurité

	Dépenses
Formations / Sensibilisations	350 042 €
Matériels / Equipements de protection collective	198 866 €
Equipements de protection individuelle	712 990 €
Etudes, audits, conseils	146 687 €
TOTAL	**1 408 585 €**

III. Typologie des accidents de l'année étudiée

III.1. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année

Type de déclaration	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	456	240	11624
Accident de trajet (ATJ)	70	44	1228
TOTAL	**526**	**284**	**12852**

Nombre d'accidents de service et de travail avec décès :	**1**
Nombre d'accidents de trajet avec décès :	**0**
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service :	**4**

Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre d'évènements

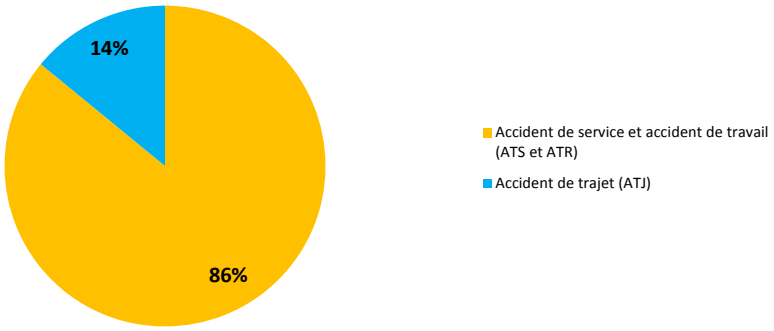

Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre de jours d'arrêt

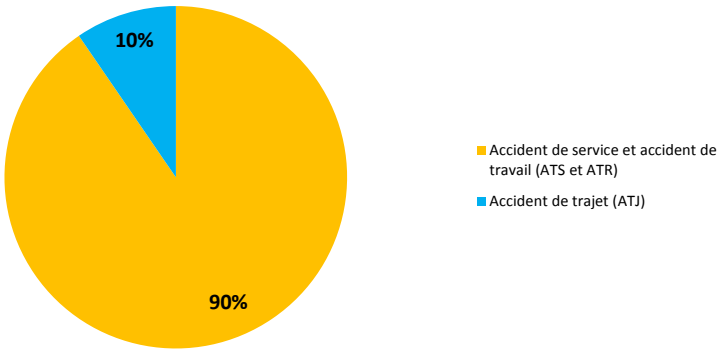

Commentaires éventuels

III.2. Typologie globale des accidents en prenant en compte les accidents survenus et reconnus avant l'année de référence

Pour les accidents de service (ATS) et du travail (ATR), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATS et ATR survenus au cours l'année	456	240	11624
ATS et ATR non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	43	23	3588
Rechute d'ATS et d'ATR antérieurs	15	1	724
TOTAL	514	264	15936

Pour les accidents de trajet (ATJ), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATJ survenus au cours l'année	70	44	1228
ATJ non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	10	1	951
Rechute d'ATJ antérieurs	4	0	677
TOTAL	84	45	2856

Commentaires pour les accidents de service, de travail et de trajet

Au total, ce sont **18792** jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **85,42** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

IV. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année étudiée

Numéro Tableau de la maladie professionnelle (MP)	Intitulé	Nombre de MP survenues et reconnues au cours de l'année étudiée			Nombre de jours d'arrêt au cours de l'année étudiée
		Homme	Femme	Total	
1	Affections dues au plomb et à ses composés	0	0	0	0
30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	0	0	0	0
30 bis	Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussière d'amiante	0	0	0	0
42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels	0	0	0	0
57	Affections périarticulaires provoquées pr certains gestes et postures de travail	1	0	1	0
57A	Epaule	1	4	5	511
57B	Coude	3	0	3	218
57C	Main et poignet	0	0	0	0
66	Rhinite et asthmes professionnels	0	0	0	0
69	Affections provoquées par les vibrations et les chocs transmis par certaines machines outils, outils et objets	1	0	1	0
97		1	0	1	0
98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelles de charges lourdes	1	0	1	297
Autres	Maladies professionnelles liées aux risques psychociaux (stress, dépression, "burnout", etc.)	2	0	2	469
Autres	Autres maladies	2	0	2	208

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à une maladie professionnelle : **7**

Commentaires éventuels

Pour information, le nombre de jours d'arrêt des maladies non consolidées au 1er janvier de l'année étudiée pendant l'année étudiée est de : 1023 jours

Commentaires pour les maladies professionnelles

Au total, ce sont **2726** jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **12,39** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

V. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus et reconnus au cours de l'année

V.1. Taux de fréquence et Taux de gravité

Le taux de fréquence et le taux de gravité sont deux indicateurs statistiques quantitatifs permettant d'effectuer un suivi d'une année sur l'autre et d'une collectivité à l'autre.

Rappel des définitions :

Taux de fréquence = TF = nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

$$TF = \frac{\text{nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt x 1 000 000}}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Taux de gravité = TG = nombre de jours d'arrêt (pour les accidents de service et de travail) pour mille heures travaillées

$$TG = \frac{\quad}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Pour la collectivité, le taux de fréquence et le taux de gravité valent pour l'année N :

Taux de fréquence =	**25,21**

Taux de gravité =	**0,64**

V.2. Répartition selon la nature de l'arrêt

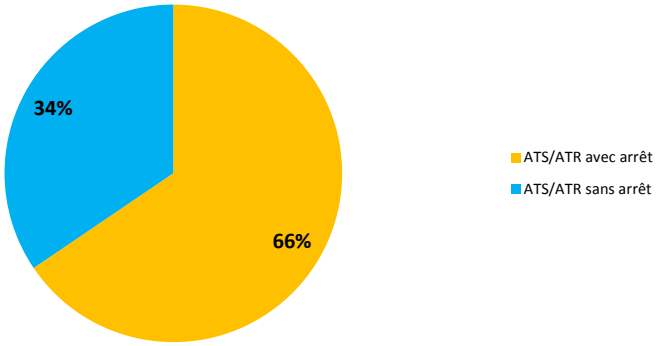

Commentaires éventuels :

V.3. Répartition selon la durée de l'arrêt

Durée de l'arrêt	Nombre d'accidents
Accidents sans arrêt	240
Accidents avec arrêt compris entre 1 et 3 jours	52
Accidents avec arrêt compris entre 4 et 21 jours	269
Accidents avec arrêt compris entre 22 et 89 jours	104
Accidents avec arrêt de 90 jours ou plus	31
TOTAL	696

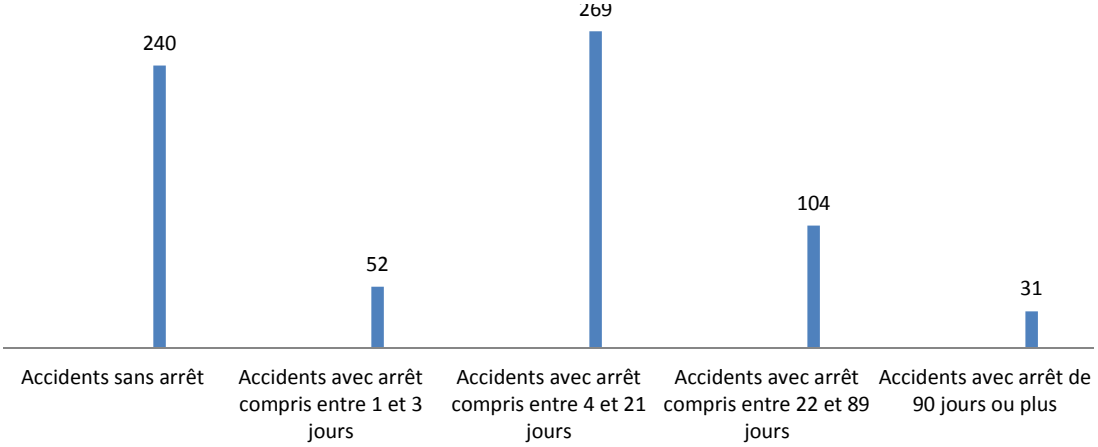

Commentaires éventuels :

V.4. Répartition selon la filière

Filière	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Administrative	24	19	658
Animation	32	27	628
Culturelle	1	3	17
Médico-sociale	31	19	547
Police	18	16	215
Sportive	4	5	67
Technique	307	129	8441
Sapeurs-Pompiers	39	22	1051
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition en nombre d'évènements des ATS et ATR selon la filière

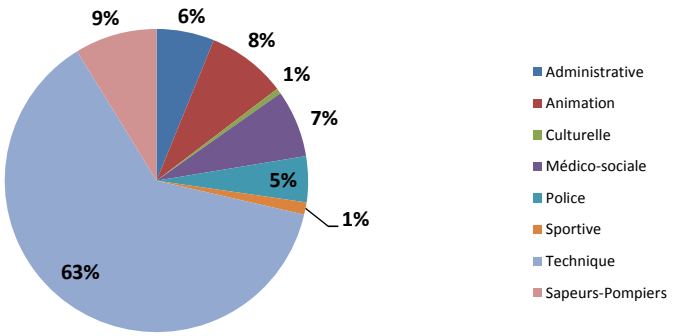

Répartition en nombre de jours d'arrêt des ATS et ATR selon la filière

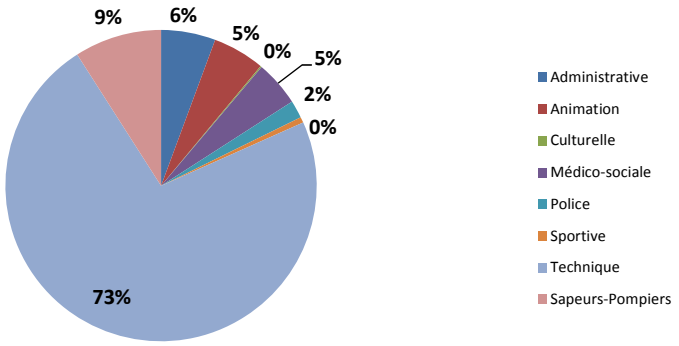

Commentaires éventuels

V.5. Répartition selon l'âge

Age	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Moins de 20 ans	4	3	16
20 à 24 ans	20	14	307
25 à 29 ans	31	22	722
30 à 34 ans	44	23	1029
35 à 39 ans	54	30	821
40 à 44 ans	56	33	1720
45 à 49 ans	83	38	2371
50 à 54 ans	87	36	2445
55 à 59 ans	62	35	1569
60 ans et plus	15	6	624
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition en pourcentage du nombre d'accidents selon la tranche d'âge

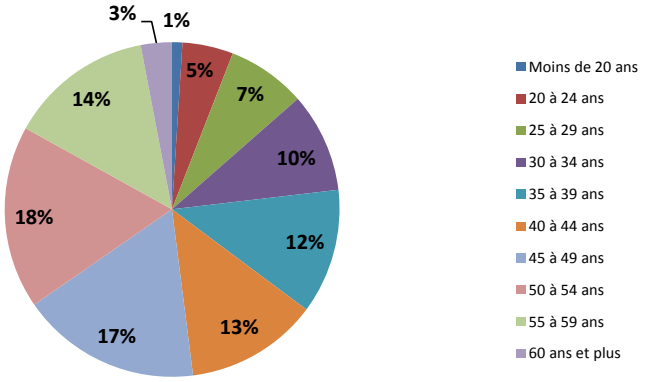

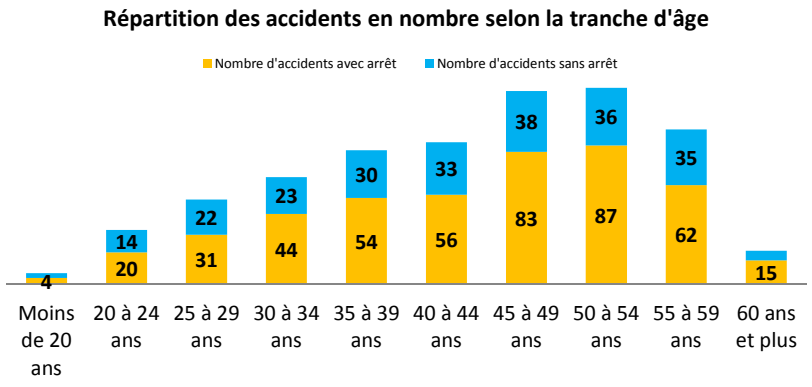

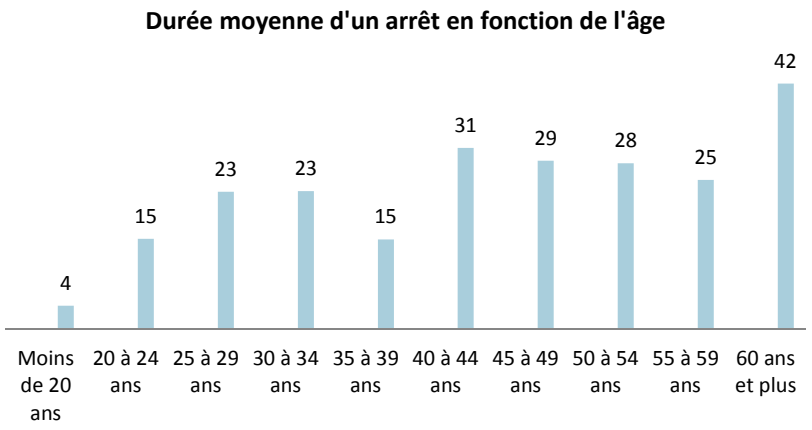

Commentaires éventuels

V.6. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans les collectivités	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	60%	169	111	4292
Masculin	40%	287	129	7332
TOTAL	/	**456**	**240**	**11624**

Répartition des accidents en nombre selon le sexe

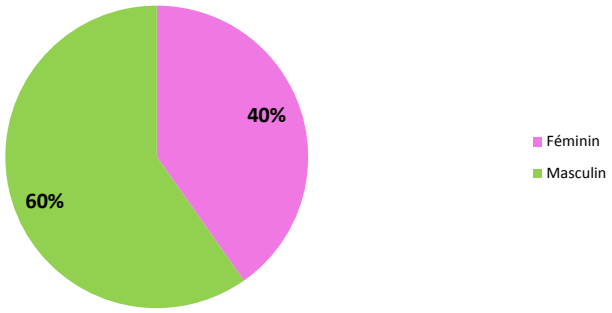

Commentaires éventuels :

V.7. Répartition mensuelle des accidents

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	43	35	43	37	41	48	25	30	47	34	37	36	456
Nombre d'accidents sans arrêt	19	20	29	11	24	21	16	18	25	17	24	16	240
Nombre de jours d'arrêt	716	703	665	879	1025	1179	978	894	1514	1146	905	1020	11624

Evolution mensuelle du nombre d'accidents

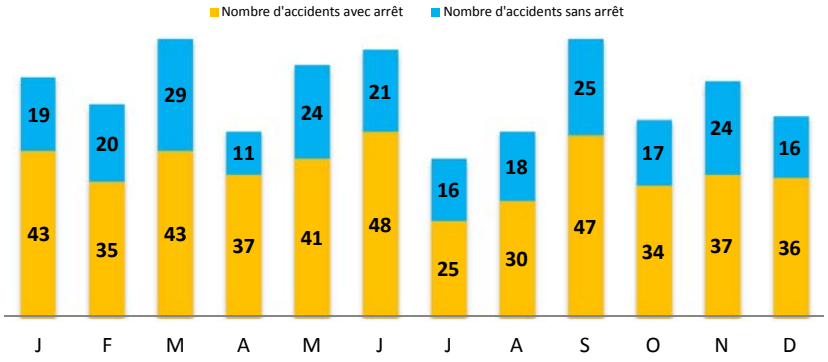

Evolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt

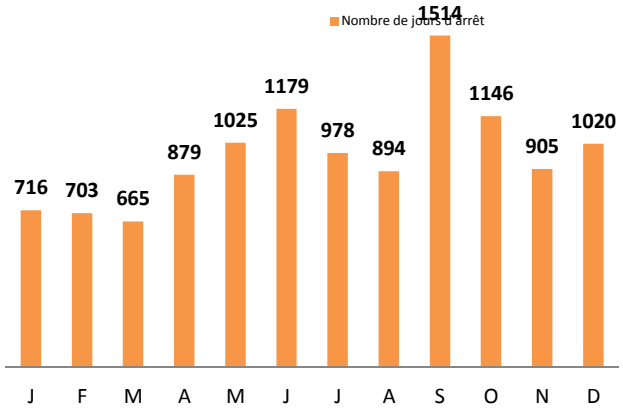

Commentaires éventuels :

V.8. Répartition des accidents selon le jour de survenance

	L	M	Me	J	V	S	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	103	98	78	96	63	12	6	456
Nombre d'accidents sans arrêt	39	54	50	44	46	5	2	240

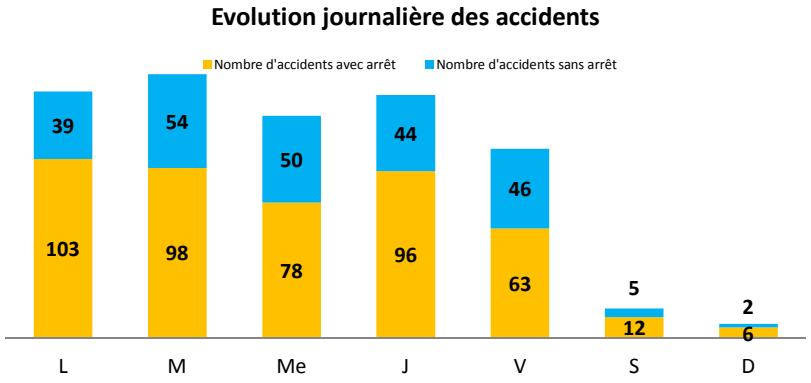

Commentaires éventuels :

V.9. Répartition selon l'activité exercée au cours de l'accident

Activité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Travail administratif	14	9	476
Restauration	39	18	1422
Nettoyage	52	22	920
Déplacement	50	34	1325
Chantier - bâtiment	19	12	918
Travail sur voirie	41	9	1340
Exploitation Réseau	3	0	40
Accueil	9	11	192
Activité funéraire	0	3	0
Collecte Ordures Ménagères	34	2	636
Entretien espaces Verts	61	37	833
Maintenance des locaux / matériels	28	17	1137
Autres	106	66	2385
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition du nombre d'accidents selon l'activité

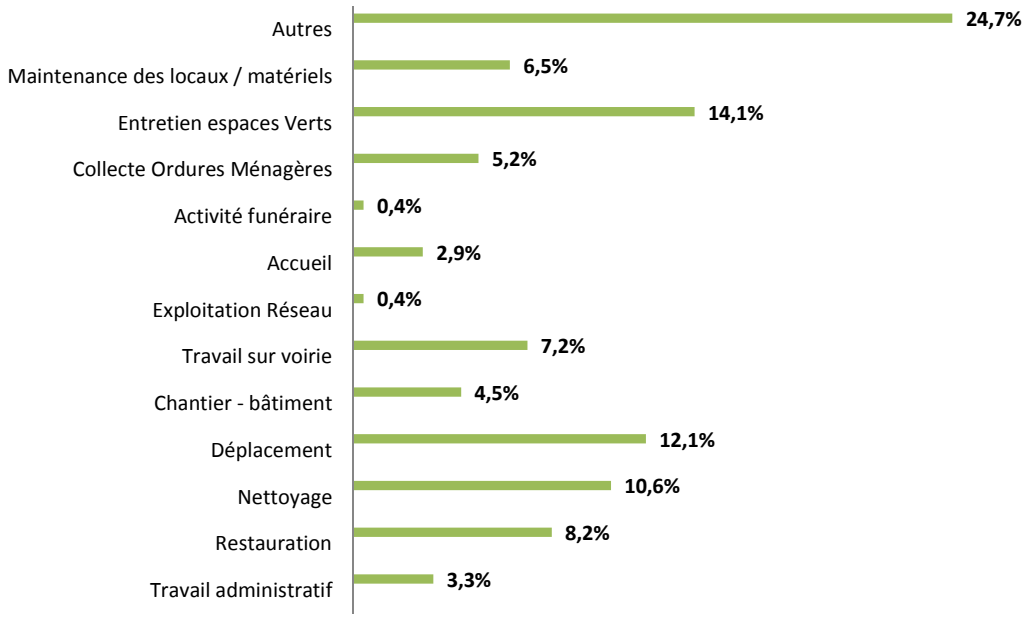

Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'activité

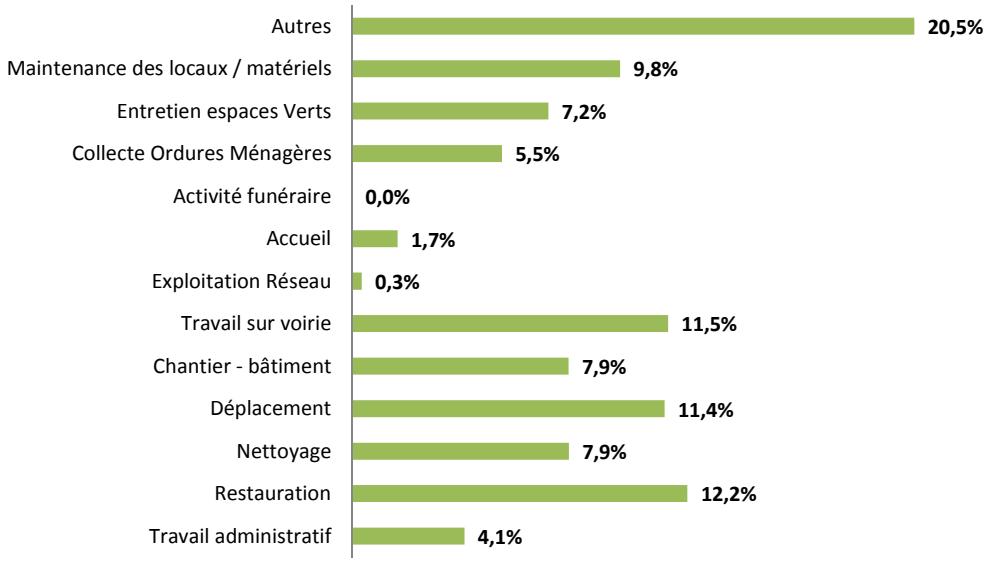

Commentaires éventuels :

V.11. Répartition selon l'élèment matériel mis en cause

Elèment matériel	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Chute de plain-pied	110	62	3261
Chute de hauteur	22	10	504
Effort de soulèvement	91	20	2604
Outils à main, instruments portatifs	35	22	1023
Produits toxiques, nocifs, irritants, etc.	5	7	41
Incendie, explosion	1	3	11
Agression	19	10	264
Risques psychosociaux	4	0	77
Liquide ou gaz sous pression	0	0	0
Electricité	0	1	0
Rayonnements, radiation	0	0	0
Produits biologiques (sang, etc.)	0	5	0
Objet en mouvement ou chute d'objet	46	43	592
Véhicule, engin	26	11	711
Machine, appareil	16	7	465
Non précisé	81	39	2071
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition du nombre d'accidents selon l'élèment en cause

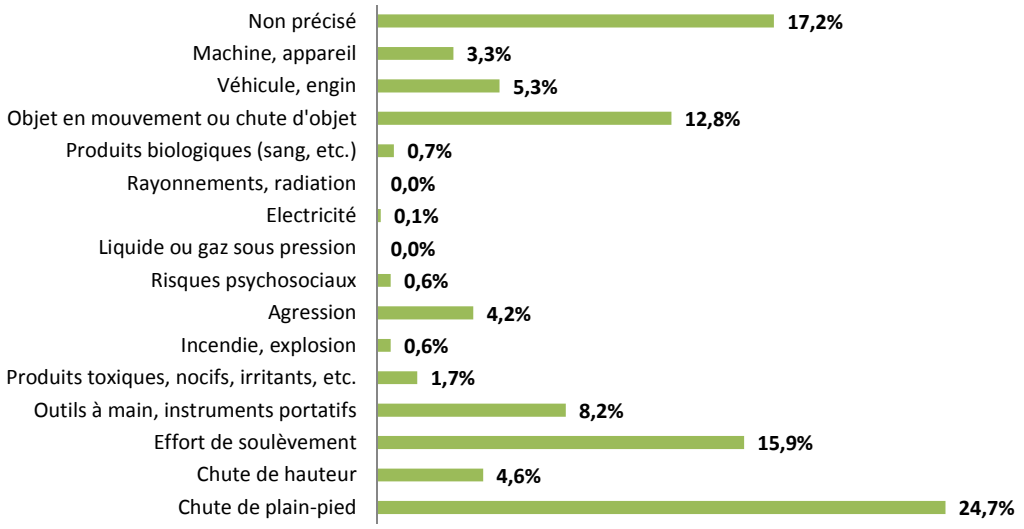

Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'élèment en cause

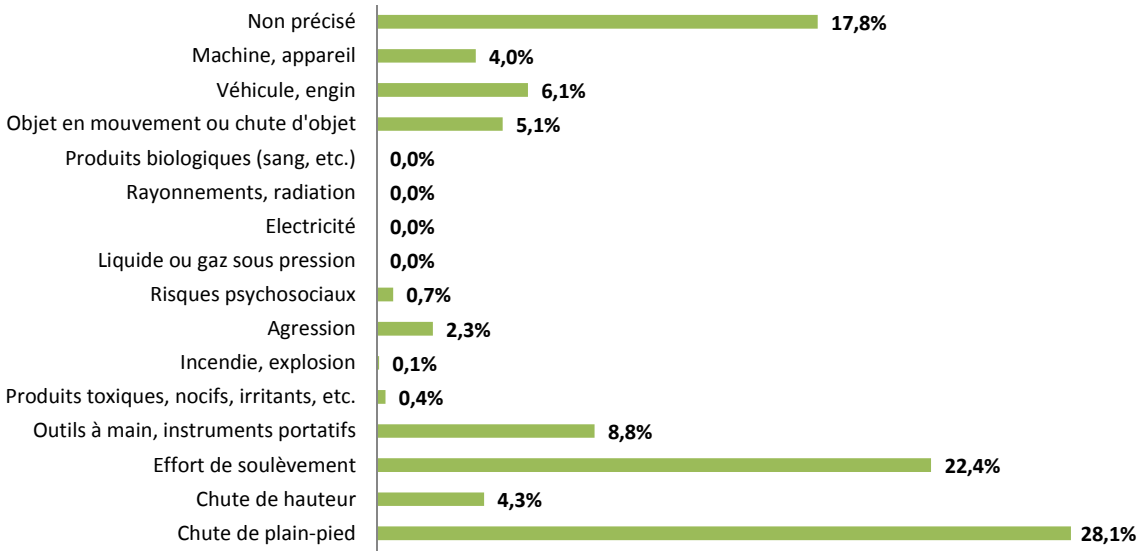

Commentaires éventuels :

V.12. Répartition selon la nature des lésions

Dans ce tableau est pris en compte la nature de lésions principale pour chaque accident

Nature des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Contusion, hématome	111	96	1848
Piqûre	4	8	24
Plaie, morsure	42	34	451
Entorse, luxation	91	27	3247
Lumbago	70	9	1798
Sciatique, hernie	5	1	312
Asphyxie, noyade	1	0	5
Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse	5	7	66
Fracture, fêlure	21	3	1749
Lésions internes	31	9	452
Lésions nerveuses	2	0	8
Lésions potentiellement infectieuses dues au produit biologique	0	2	0
Commotion, perte de connaissance	3	0	54
Atteintes sensorielles	0	0	0
Présence de corps étrangers	3	9	44
Brûlure physique, chimique ou gelure	7	7	86
Electrisation, électrocution	0	1	0
Tendinite, arthrite	11	5	271
Intoxication par ingestion, inhalation, voie percutannée	1	2	2
Ecrasement, amputation	2	1	237
Lésions de nature multiple, polytraumsatisme	18	4	439
Autres	28	15	531
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition du nombre d'accidents selon la nature des lésions

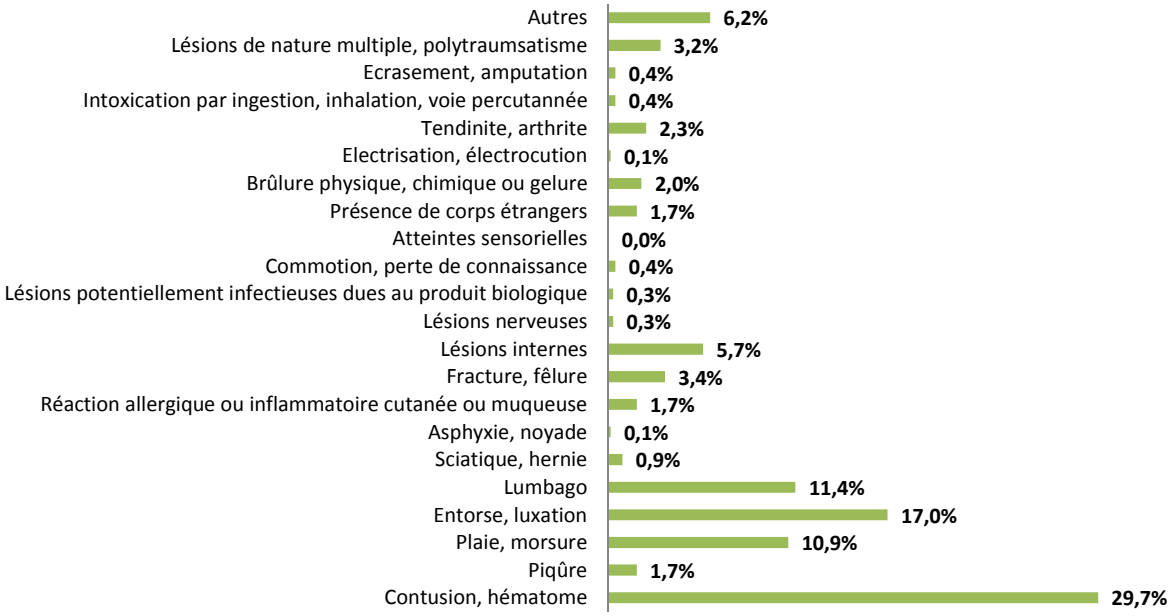

Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la nature des lésions

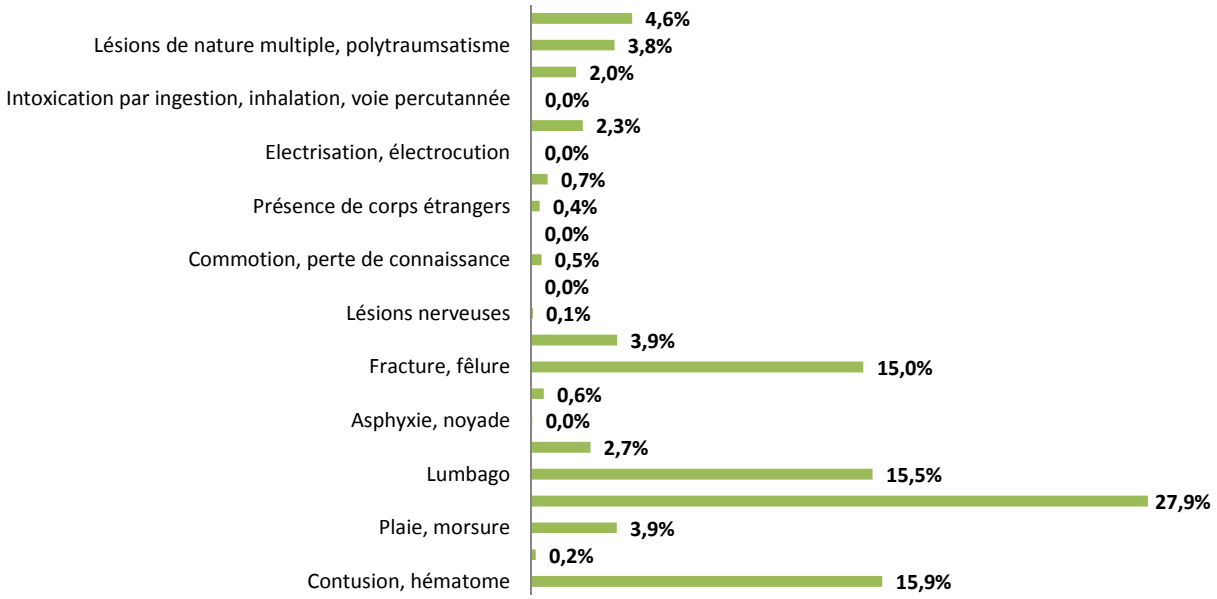

Commentaires éventuels :

V.13. Répartition selon le siège des lésions

Dans ce tableau est pris en compte le siège de lésions principal pour chaque accident

Siège des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Œil	11	27	74
Tronc (sauf colonne vertébrale)	48	16	1335
Membres supérieurs (Epaule, bras, coude, poignet)	48	35	1762
Main	76	38	1573
Pieds	26	20	588
Tête (sauf œil)	15	21	276
Cou, colonne	58	14	1208
Membres inférieurs (Genou, jambe, cheville)	126	44	3635
Sièges multiples	48	25	1173
TOTAL	**456**	**240**	**11624**

Répartition du nombre d'accidents selon le siège des lésions

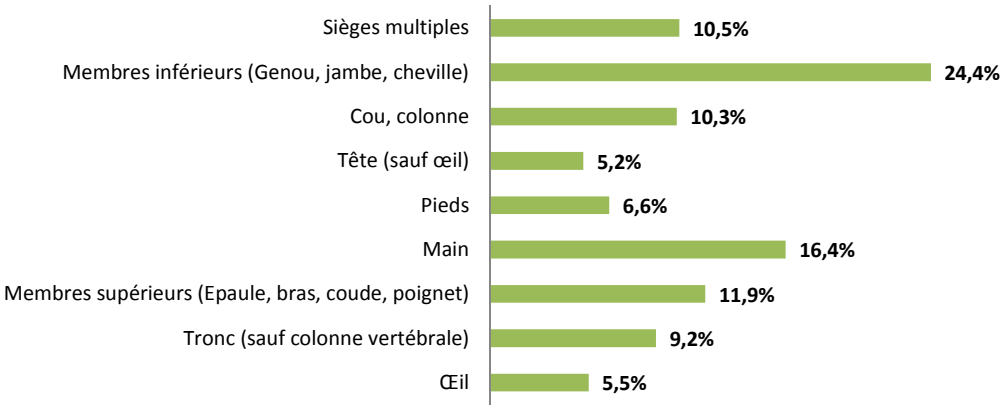

Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon le siège des lésions

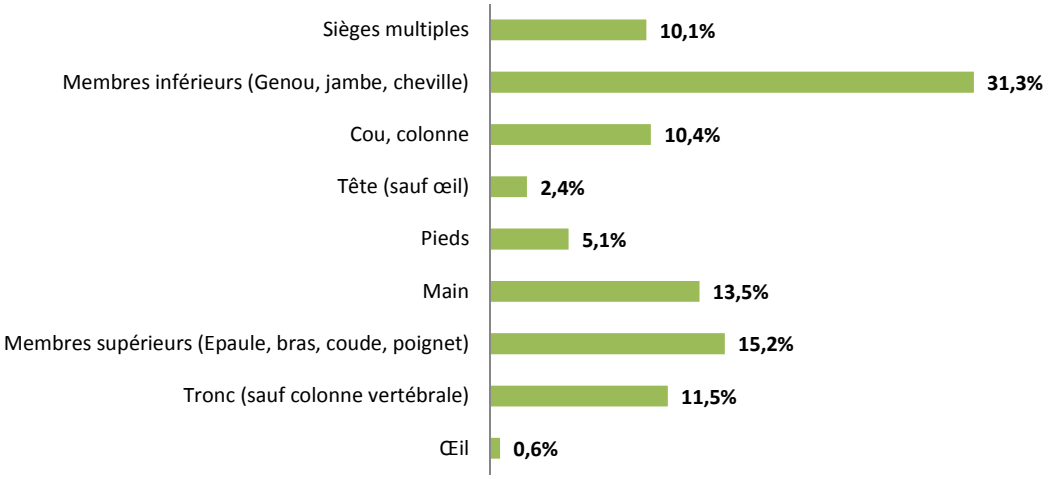

Commentaires éventuels :

VI. Analyse statistique des accidents de trajet survenus et reconnus au cours de l'année

VI.1. Répartition des accidents de trajet selon la nature de l'arrêt

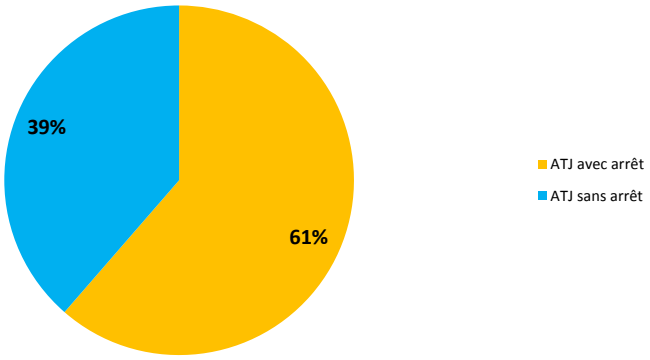

Commentaires éventuels :

VI.2. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	60%	51	36	685
Masculin	40%	19	8	543
TOTAL	**/**	**70**	**44**	**1228**

Répartition des accidents en nombre selon le sexe

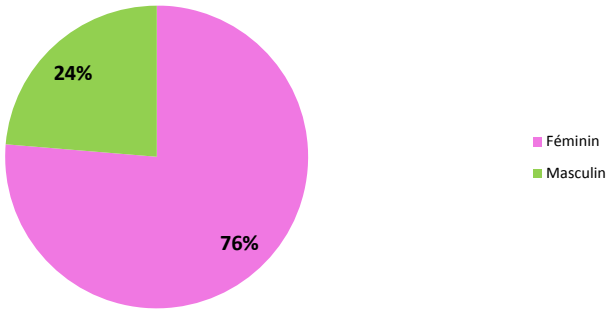

Commentaires éventuels :

VI.3. Répartition mensuelle des accidents

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	10	8	8	2	7	5	6	1	8	4	7	4	70
Nombre d'accidents sans arrêt	7	3	6	1	4	3	1	1	4	7	4	3	44
Nombre de jours d'arrêt	76	133	159	109	112	87	94	46	131	107	111	63	1228

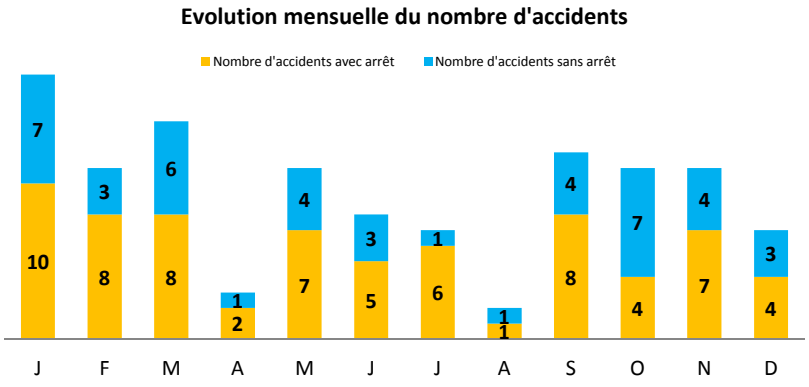

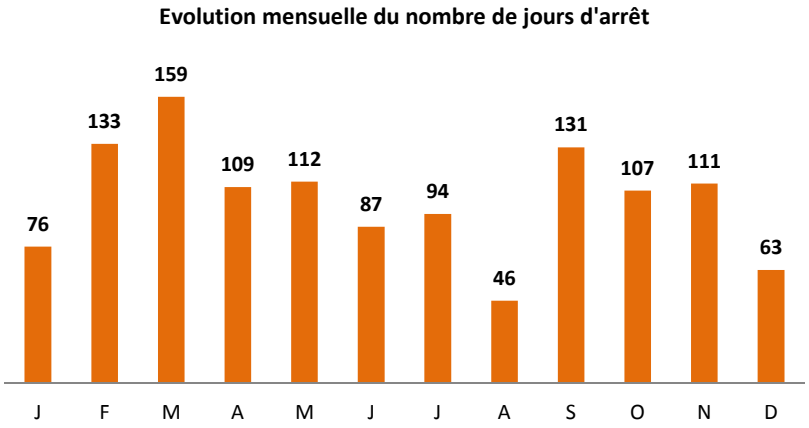

Commentaires éventuels :

VI.3. Répartition selon la cause du danger

Cause	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de véhicule	20	13	234
Chute de plain-pieds (pièton)	23	15	472
Accident de bicyclette	8	8	143
Accident de deux roues motorisées	4	2	208
Pièton renversé par véhicule	2	0	4
Autres	13	6	167
TOTAL	**70**	**44**	**1228**

Répartition du nombre d'accidents selon la cause du danger

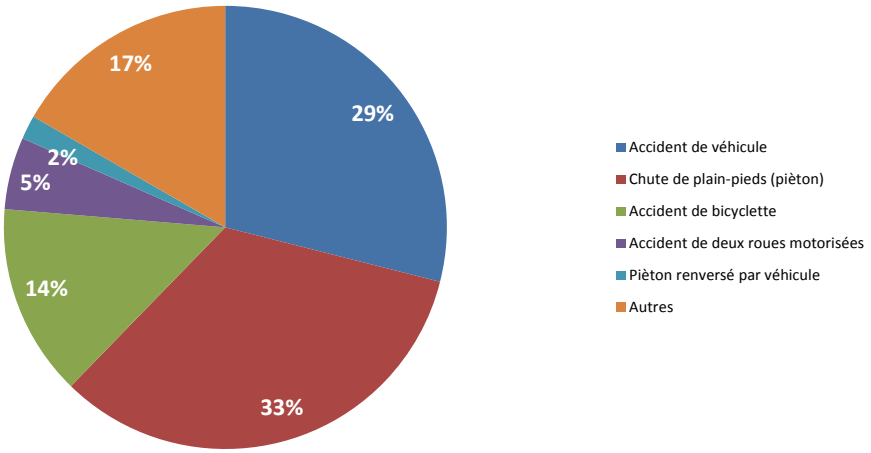

Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la cause du danger

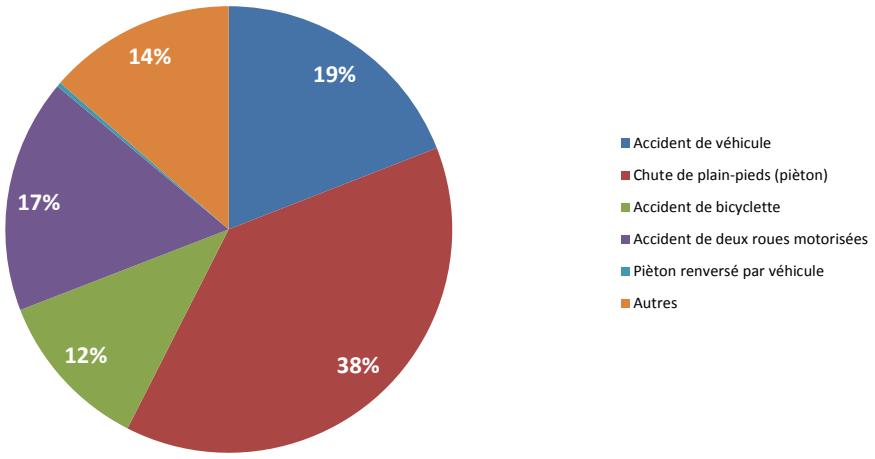

Commentaires éventuels :

VII. Données par type de collectivités

MAIRIE

PRESENTATION

Nombre de collectivités ayant répondu : 28

dont 0 collectivités qui ont déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 28 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

Effectif total de ces collectivités : 5036

Nombre d'heures payées de ces collectivités : 8 286 966,21

ACCIDENTS / MALADIES PROFESSIONNELLES SURVENUS L'ANNEE ETUDIEE

	Nbre d'événements avec arrêt	Nbre d'événements sans arrêt	Nbre total d'événements	Nbre de jours avec arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	230	131	361	5914
Accident de trajet (ATJ)	35	21	56	671
Maladies professionnelles (MP)	6	0	6	964

Pour les accidents de service et de travail :

Taux de fréquence : 27,75

Taux de gravité : 0,71

COMMUNAUTE DE COMMUNES

PRESENTATION

Nombre de collectivités ayant répondu : 3

dont 0 collectivités qui ont déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 3 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

Effectif total de ces collectivités : 329

Nombre d'heures payées de ces collectivités : 540 376,73

ACCIDENTS / MALADIES PROFESSIONNELLES SURVENUS L'ANNEE ETUDIEE

	Nbre d'événements avec arrêt	Nbre d'événements sans arrêt	Nbre total d'événements	Nbre de jours avec arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	9	4	13	342
Accident de trajet (ATJ)	0	1	1	0
Maladies professionnelles (MP)	0	0	0	0

Pour les accidents de service et de travail :

Taux de fréquence : 16,66

Taux de gravité : 0,63

VII. Données par strates d'effectifs

Entre 50 et 349

PRESENTATION

Nombre de collectivités ayant répondu : 30

dont 0 collectivités qui ont déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 30 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

Effectif total de ces collectivités : 3847

Nombre d'heures payées de ces collectivités : 6 248 886,99

ACCIDENTS / MALADIES PROFESSIONNELLES SURVENUS L'ANNEE ETUDIEE

	Nbre d'événements avec arrêt	Nbre d'événements sans arrêt	Nbre total d'événements	Nbre de jours avec arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	166	101	267	4171
Accident de trajet (ATJ)	15	10	25	183
Maladies professionnelles (MP)	4	0	4	635

Pour les accidents de service et de travail :

Taux de fréquence : 26,56

Taux de gravité : 0,67

Entre 350 et 999

PRESENTATION

Nombre de collectivités ayant répondu : 5

dont 0 collectivités qui ont déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 5 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

Effectif total de ces collectivités : 2466

Nombre d'heures payées de ces collectivités : 4 221 410,89

ACCIDENTS / MALADIES PROFESSIONNELLES SURVENUS L'ANNEE ETUDIEE

	Nbre d'événements avec arrêt	Nbre d'événements sans arrêt	Nbre total d'événements	Nbre de jours avec arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	129	73	202	3349
Accident de trajet (ATJ)	22	12	34	512
Maladies professionnelles (MP)	2	0	2	329

Pour les accidents de service et de travail :

Taux de fréquence : 30,56

Taux de gravité : 0,79

Plus de 2000

PRESENTATION

Nombre de collectivités ayant répondu : 2

dont 0 collectivités qui ont déclaré ne pas avoir eu d'accidents de service, de travail, de trajet ou de maladies professionnelles ni de reliquat au cours de l'année étudiée

et 2 collectivités qui ont déclaré avoir subi au moins un accident de service, de travail ou de trajet ou une maladie professionnelle ou des reliquats des années antérieures au cours de l'année étudiée

Effectif total de ces collectivités : 5177

Nombre d'heures payées de ces collectivités : 7 615 288,00

ACCIDENTS / MALADIES PROFESSIONNELLES SURVENUS L'ANNEE ETUDIEE

	Nbre d'événements avec arrêt	Nbre d'événements sans arrêt	Nbre total d'événements	Nbre de jours avec arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	161	66	227	4104
Accident de trajet (ATJ)	33	22	55	533
Maladies professionnelles (MP)	10	0	10	739

Pour les accidents de service et de travail :

Taux de fréquence : 21,14

Taux de gravité : 0,54

La Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont réalisé un RASSCT commun

VIII. COLLECTIVITES PRISES EN COMPTE DANS LA SYNTHESE DES RASSCT

83% des collectivités qui ont un CT propre ont envoyé leur rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail au CDG45.
Toutes ont utilisé le modèle proposé par le CDG45.
Certains RASSCT étant trop incomplets n'ont pas pu être pris en compte afin de ne pas fausser les statistiques.
Au final, la synthése a pris en compte 81% des collectivités concernées par cette obligation.

COLLECTIVITES	COLLECTIVITES AYANT ENVOYE LEUR RAPPORT	ENREGISTRE	REMARQUE
AGGLOMERATION MONTARGOISE	OUI	OUI	
AMILLY	OUI	OUI	
ARTENAY	OUI	OUI	
BEAUGENCY	OUI	OUI	
BOIGNY SUR BIONNE	OUI	OUI	
BRIARE	OUI	OUI	
CDC DE LA FORET	OUI	OUI	
CDC des Terres Puiseautines (C3P)	NON	NON	
CDC GIENNOISES	OUI	OUI	
CHAINGY	OUI	OUI	
CHALETTE SUR LOING	OUI	OUI	
CHAPELLE ST MESMIN (LA) + **CCAS**	OUI	OUI	Données CCAS incluses dans le RASSCT de la Ville
CHATEAUNEUF SUR LOIRE	OUI	OUI	
CHECY + **CCAS**	NON	NON	
CONSEIL DEPARTEMENTAL	OUI	OUI	
CONSEIL REGIONAL	OUI	NON	Données RASSCT erronées
COURTENAY + **CCAS**	OUI	OUI	Données CCAS incluses dans le RASSCT de la Ville
FERRIERES EN GATINAIS	OUI	OUI	
FLEURY-LES-AUBRAIS	OUI	OUI	
GIEN	OUI	OUI	
INGRE	OUI	OUI	
JARGEAU	OUI	OUI	
LA FERTE ST AUBIN	OUI	OUI	
CDC Le Cœur du Pithiverais	OUI	OUI	
LE MALESHERBOIS	NON	NON	
MEUNG SUR LOIRE + **CCAS**	OUI	OUI	Données CCAS incluses dans le RASSCT de la Ville

COLLECTIVITES	COLLECTIVITES AYANT ENVOYE LEUR RAPPORT	ENREGISTRE	REMARQUE
MONTARGIS	OUI	OUI	
NEUVILLE AUX BOIS	OUI	OUI	
OLIVET	NON	NON	
OPAC D'ORLEANS - "Les Résidences de l'Orléanais"	OUI	OUI	
ORLEANS + CAOVL	OUI	OUI	Données Ville et Métropole incluses dans même RASSCT
ORMES	OUI	OUI	
PITHIVIERS + **CE** + **CCAS**	OUI	OUI	
SARAN	NON	NON	
SDIS45	OUI	OUI	Seuls les personnels administratifs et techniques ainsi que les sapeurs pompiers professionnels ont été pris
SEMOY + **CCAS**	OUI	OUI	Données CCAS incluses dans le RASSCT de la Ville
SMIRTOM DE MONTARGIS	OUI	OUI	
ST CYR EN VAL	OUI	OUI	
ST DENIS DE L'HOTEL	NON	NON	
ST DENIS EN VAL	NON	NON	
ST JEAN DE BRAYE	OUI	OUI	
ST JEAN DE LA RUELLE + **CCAS**	OUI	OUI	Données CCAS incluses dans le RASSCT de la Ville
ST JEAN LE BLANC	NON	NON	
ST PRYVE ST MESMIN	OUI	OUI	
SULLY SUR LOIRE	OUI	OUI	
VILLEMANDEUR	OUI	OUI	